



Projet de mentorat : service *Miroir*

L'équipe de mentors de la Commission scolaire de l'Énergie réussit sa formation

Shawinigan, le 8 mai 2014 — Six enseignantes de la Commission scolaire de la Commission scolaire de l'Énergie viennent de terminer une formation de 15 h offerte par madame Johanne Thibeault, formatrice et conseillère du projet de mentorat *Miroir*. Elles seront fin prêtes à accueillir leurs mentorés dès l'automne prochain.



On retrouve de gauche à droite, dans l'ordre habituel, à l'arrière : M^{me} Chantale Lapointe mentore, M^{me} Nathalie Fournier mentore, M. Denis Lemaire, directeur général de la Commission scolaire, M. Normand Piché directeur adjoint des Services éducatifs (jeunes) et responsable du dossier du mentorat, M. Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines et responsable du dossier du mentorat, M^{me} Martine Gagnon, conseillère *Miroir* de la Commission scolaire. À l'avant : M^{me} Geneviève Soulard mentore, M^{me} Marie-Claude Cantin mentore, M^{me} Line Deschênes mentore et M^{me} Johanne Thibeault, formatrice et conseillère *Miroir* du Cégep de Trois-Rivières.

En quoi consiste le service *Miroir*?

(Mentorat individualisé recadrant nos observations pour inspirer notre réflexion)

Comme s'ils étaient dans un cocon, les nouveaux enseignants se sentent souvent isolés et ne voient pas toujours la lumière lorsqu'ils vivent des difficultés en classe. Ils pourront désormais profiter d'un mentorat individualisé.

Le mentorat est une relation volontaire et privilégiée entre deux personnes, l'une plus expérimentée aux qualités pédagogiques reconnues, le mentor, l'autre désirant apprendre et se perfectionner en tant que pédagogue, le mentoré.

Cette assistance individualisée répond à une démarche personnelle et repose sur les forces du mentoré. Elle se développe dans un contexte de respect, d'honnêteté, d'ouverture et de confidentialité et est complètement dissociée de l'évaluation. Le mentoré est encouragé à dévoiler ses propres couleurs comme pédagogue.

Quoi de mieux qu'un ou une pédagogue d'expérience jouant le rôle d'un miroir pour apprendre à s'observer, pour élargir ses horizons, pour enrichir sa perspective et pour enseigner à prendre le recul relativement à son propre enseignement?

Ce service entrera en fonction au cours de l'année scolaire 2014-2015. Les écoles recevront de plus amples informations dès le mois de septembre 2014.

Source : Renée Jobin, conseillère en communication, Tél. : 819 539-6971, poste 2340

Information : Martine Gagnon, enseignante à l'école Saint-Joseph et conseillère Miroir de la Commission scolaire de l'Énergie

Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi!